



REFORME 2020

Officiels Natation Course

**La commission Cadres du CD Natation 92 vous souhaite la
bienvenue**

Véronique LE SAUCE, Présidente

Olivier CARPENTIER, Adjoint à la Commission cadres

A partir du 01 septembre 2020

Les rôles pour les officiels sont :

Chronométrateur

Juge

Starter

Juge Arbitre

Passer d'officiel C à Chronométrateur

Chronométrateur



Juge à l'arrivée

C'EST NOUVEAU!



1

Passer le test de connaissance et le test pratique d'aptitude

2

Satisfaire à une validation pratique dans le rôle de Juge à l'arrivée, lors d'une réunion de compétition et sous le contrôle d'un Officiel tuteur, du Starter ou du Juge Arbitre

Passer d'officiel B à Juge

Chronométrateur et Chronométrateur en chef

Juge à l'arrivée et Juge à l'arrivée en chef

Juge de Virages et Juge de Virages en chef



Un Officiel B peut ne pas passer Juge de nage et conserve ses fonctions

* Des règles complémentaires en fin de présentation.

C'EST NOUVEAU!

Juge de Nages

1

L'officiel B devra suivre une formation durant laquelle les règlements, les responsabilités du juge et en particulier du juge de nage seront expliqués et des exercices tests seront proposés et commentés

2

Satisfaire à l'épreuve théorique : un questionnaire écrit

3

Satisfaire à l'épreuve pratique de Juge de Nages (2 réunions)

Passer de Juge à Starter

Chronométrateur et Chronométrateur en chef

Juge à l'arrivée et Juge à l'arrivée en chef

Juge de Virages et Juge de Virages en chef

Juge de nages

Starter



C'EST NOUVEAU!

L'officiel Juge devra satisfaire à l'épreuve pratique de Starter sous le contrôle du Juge Arbitre ou du référent départemental.

>< 2 réunions comme starter, dont une minimum avec un starter titulaire)

Passer d'officiel A à Juge Arbitre

Chronométrateur et Chronométrateur en chef

Juge à l'arrivée et Juge à l'arrivée en chef

Juge de Virages et Juge de Virages en chef

Juge de nages

Starter

Superviseur

Juge Arbitre



C'EST NOUVEAU!

1

L'officiel A sera automatiquement reclassé au titre de Juge Arbitre

2

Sous réserve d'avoir été licencié FFN au cours des saisons 2018/2019 et 2019/2020

Rappel de la Note FFN

Tableau synoptique de la formation des officiels natation course

	Chronométreur	Juge	Starter	Juge-arbitre
Préalable	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.
Postes dans le jury	Chronométreur Juge à l'arrivée	Chronométreur Juge à l'arrivée Juge à l'arrivée en chef Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage	Chronométreur Juge à l'arrivée Juge à l'arrivée en chef Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage Starter	Chronométreur Juge à l'arrivée Juge à l'arrivée en chef Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage Starter Superviseur Juge-arbitre
Conditions	Avoir 14 ans révolus le jour de l'examen pratique.	Avoir 16 ans révolus le jour de l'examen écrit. Avoir effectué au moins trois réunions avec le titre de chronométreur.	Avoir 16 ans révolus. Avoir le titre de juge.	Avoir 18 ans révolus le jour de l'examen écrit. Avoir le titre de juge depuis au moins deux saisons, et avoir participé au jury d'au moins 8 réunions sur chacune des deux dernières saisons. Avoir également le titre de starter.
Formation théorique	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.
Examen écrit	Aucun. Test de connaissance en fin de formation (non éliminatoire).	Questionnaire à remplir au moins quinze jours après la formation théorique.	Aucun.	Questionnaire à remplir au moins quinze jours après la formation théorique.
Validité de l'examen écrit		Un an jour pour jour à la date de l'examen.		Un an jour pour jour à la date de l'examen.
Validation(s) pratique(s)	- Chronométrage (1) - Juge à l'arrivée (2)	- Juge aux virages côté virages (3) - Juge aux virages côté départs (3) - Juge de nage (3)	- Starter (3)	- Superviseur (2) - Juge-arbitre (4)
Formation continue	- Aucune.	- Obligatoire au moins une saison sur deux et à chaque changement important des règlements.	- De par son titre de juge, obligatoire au moins une saison sur deux et à chaque changement important des règlements.	- Obligatoire au moins une saison sur deux et à chaque changement important des règlements.

(1) Le candidat sera affecté à un couloir avec deux officiels titulaires. Son temps sera pris en compte pour la détermination du temps officiel.

(2) Epreuve pratique à réaliser une fois sur toute la durée d'une réunion.

(3) Epreuve pratique à réaliser deux fois sur toute la durée d'une réunion.

(4) Epreuve pratique à réaliser quatre fois sur toute la durée d'une réunion.

Rappel de la Note FFN

Conditions d'équivalence avec les anciens titres d'officiels natation course

	Officiel C → Chronométrateur	Officiel B → Juge	Officiel A → Juge-arbitre
Formation	Formation théorique à la fonction de juge à l'arrivée.	Formation théorique à la fonction de juge.	Aucune.
Examen écrit	Aucun.	Questionnaire spécifique à remplir au moins quinze jours après la formation théorique.	Aucun.
Validation(s) pratique(s)	- Juge à l'arrivée à réaliser une fois sur toute la durée d'une réunion.	- Juge de nage à réaliser deux fois sur toute la durée d'une réunion.	Equivalence automatique.

Remarques :

- Un officiel B ayant obtenu son titre de Juge, pourra ensuite suivre la formation normale pour obtenir le titre de Starter.
- Lors de la saison 2020-2021, les officiels B ayant obtenu leur titre avant le 16 septembre 2019, pourront suivre les formations de juge, starter et poursuivre avec la formation de juge-arbitre sans attendre le délai de deux ans après l'obtention du titre de juge.
- Lors de la saison 2021-2022, il en sera de même avec les officiels B ayant obtenu leur titre avant le 16 septembre 2020

MERCI